

estimatives des maisons et autres immeubles, sur les revenus et sur les affaires commerciales—frappe le plus directement le portefeuille du contribuable.

Le tableau 50 donne, dans la mesure où elles sont connues, les recettes provenant des taxes. Il existe malheureusement certaines contradictions et omissions d'une province à l'autre et auxquelles il est impossible de remédier en raison de l'absence d'uniformité dans les méthodes de perception des données municipales.

50.—Produits de la taxation municipale au Canada, par province, 1913-38

Année	I.P.-E. ¹	N.-E.	N.-B. ²	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.B
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1913....									
1914....									
1915....				33,288,115					
1916....				32,131,489					
1917....				35,222,593					9,382,099
1918....		3,462,587		36,628,407					10,630,355
1919....		3,443,681		47,001,911					14,096,799
1920....		4,099,780		53,929,349					15,519,092
1921....		4,727,730		60,400,650			22,278,621		14,664,292
1922....	*	5,229,302	*	57,311,990		*	27,314,503		14,627,777
1923....		6,367,966		58,857,190			26,079,908		14,506,982
1924....		6,184,398		64,236,251	94,526,271		26,009,764	10,706,183	13,856,416
1925....		6,012,030		65,654,871	94,559,210		27,245,639	9,694,632	14,748,216
1926....		6,397,612		67,779,258	96,703,171		26,300,069	12,433,696	14,858,435
1927....		6,576,609		71,044,091	103,426,618		26,241,928	10,572,853	15,208,181
1928....		6,801,365		62,619,679	107,449,970		27,369,597	9,583,254	16,153,676
1929....		6,813,918		69,450,228	116,693,006		26,612,226	11,005,241	17,345,523
1930....		6,642,094		73,337,620	120,627,896		20,779,829	10,424,676	17,989,046
1931....	168,646	6,605,580	2,598,910	73,761,481	122,316,767	6,998,963 ⁴	18,392,914	10,255,692	18,260,430
1932....	145,830	6,613,675	2,441,063	79,612,584	121,284,311	17,290,889	17,616,414	12,032,471	17,089,972
1933....	156,135	6,440,471	2,295,247	79,471,242	116,920,000	17,104,553	15,822,648	11,661,595	17,521,554
1934....	164,158	7,108,035	2,207,230 ²	59,729,973 ⁵	117,892,884	18,187,714	16,624,783	12,218,328	18,002,475
1935....	168,262	7,273,053	2,353,811	59,253,714	122,108,912	16,622,464	16,769,993	10,900,409	17,185,917
1936....	186,152	7,403,541	5,063,039 ²	65,445,212	121,825,930	18,342,869	16,672,335	11,325,644	17,070,580
1937....	198,127	4,804,779	5,090,231	65,354,034	120,502,561	19,127,157	11,376,192	11,405,962	18,006,961
1938....	202,132	4,803,802	4,911,501	65,729,798	118,929,645	18,463,821	14,704,495	11,327,595	18,900,372

¹ Les statistiques ne sont que pour Charlottetown. ² Les cités de Saint John, Moncton et Fredericton seulement pour 1931-33; Saint John et Moncton pour 1934 et 1935; toutes les municipalités pour 1936-38. ³ Chiffres non connus. ⁴ Ces chiffres sont pour toutes les municipalités excepté les cités. ⁵ Les statistiques ne sont pas comparables avec celles des autres années en raison des modifications apportées aux rapports provinciaux.

Taxation municipale.—La principale base de la taxation municipale est la propriété foncière située dans les limites des municipalités; néanmoins, certaines provinces ont également des taxes sur les biens mobiliers, les revenus et les affaires. La taxe foncière ou taxe générale est ordinairement fixée au taux de tant de milins au dollar d'évaluation taxable. Dans les Provinces des Prairies, les constructions et autres améliorations ne supportent qu'une très minime proportion de la taxe; par exemple, dans la Saskatchewan, la valeur imposable des bâtiments est d'environ 13 p.c. de celle des terres et dans l'Alberta d'environ 26 p.c., comme le montre le tableau 51.

L'estimation de la valeur immobilière sur laquelle est basée la taxe foncière est très variable en raison des différences que l'on constate dans les lois et les méthodes des diverses catégories de municipalités canadiennes.* L'évaluation des terres de l'Ouest, qui autrefois était généralement fort élevée, se fait maintenant d'après une base plus solide et, dans certaines provinces, les commissions de péréquation s'efforcent de créer une uniformité de bases pour l'évaluation des terres dans les différentes municipalités rurales.

* Cette question fait le sujet d'une étude plus détaillée dans le rapport spécial du Bureau Fédéral de la Statistique sur "L'Évaluation de la propriété foncière par province" qu'on peut se procurer chez le Statisticien du Dominion.